

COMITÉ EXÉCUTIF

*Procès verbal d'une séance **ordinaire** de **L'EXÉCUTIF** de la Commission scolaire Riverside tenue au centre administratif au 7525, chemin de Chambly, St. Hubert, Québec le **6 octobre 2015**.*

La secrétaire générale a confirmé qu'il y avait quorum et le président, Dan Lamoureux, a déclaré la séance ouverte à 19 h 02.

MEMBRES PRÉSENTS:

L. Cuffling	T. Aguiar, Parent
D. Lamoureux	
D. Smith	
D. Smyth	Sylvain Racette – directeur général Denise Paulson – secrétaire générale

Absence motivée : C. Craig

Aussi présent

Peter Woodruff, protecteur de l'élève

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par la commissaire Aguiar, que l'ordre du jour soit adopté et qu'une copie soit attachée au procès-verbal.

UNANIME

QUESTIONS DES MEMBRES DU PUBLIC: Aucune

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE L'EXÉCUTIF DU 2 JUIN 2015

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par la commissaire Aguiar, que le procès-verbal de la séance de l'exécutif le 2 juin 2015 soit adopté.

UNANIME

SUIVI DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE: Aucun

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RECONVOQUÉE DE L'EXÉCUTIF DU 16 JUIN 2015

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RECONVOQUÉE DE L'EXÉCUTIF DU 16 JUIN 2015

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par le commissaire Smyth, que le procès-verbal de la séance de l'exécutif le 16 juin 2015 soit adopté.

UNANIME

SUIVI DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Un suivi fut effectué auprès de la famille. La première rencontre eut lieu et s'est bien déroulée.

NOUVELLES AFFAIRES :

Résolution EX269-20151006

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2014-2015 DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par le commissaire Smyth, que le rapport annuel

2014-2015 du protecteur de l'élève soit adopté.

UNANIME

Résolution EX270-20151006

ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT DE L'EXÉCUTIF

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par la commissaire Aguiar que la commissaire Cuffling soit nommée vice-présidente du comité exécutif. Il n'y aucune autre nomination et la commissaire Cuffling accepte la nomination.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution EX271-20151006

AUTORISATION POUR PARTICIPER À LA RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ACSAQ ET AU PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL LE 16 ET 17 OCTOBRE 2015, À SHERBROOKE

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par la commissaire Smith, que tous les commissaires soient autorisés à participer à la réunion générale annuelle et à la séance de perfectionnement professionnel offerte par l'ACSAQ, étant entendu que les commissaires désirant participer à la réunion et au perfectionnement professionnel ont déjà soumis les rapports; et

QU'ils ont avisé la secrétaire générale qui s'assurera que les frais d'inscription soient versés à l'ACSAQ.

UNANIME

Résolution EX272-20151006

PROJET DE POLITIQUE LINGUISTIQUE

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par la commissaire Cuffling, que l'ébauche de la politique linguistique soit soumise au conseil des commissaires à la prochaine réunion pour fins de consultation publique.

UNANIME

EX273-20151006

AUTORISATION DE PAIEMENT POUR DES SERVICES ITINÉRANTS :

ÉTANT DONNÉ que l'École orale de Montréal pour les sourds est désignée comme étant fournisseur de services pour les commissions scolaires anglophones du Québec pour les élèves étant identifiés comme ayant des déficiences auditives graves;

ÉTANT DONNÉ qu'il y a 12 élèves à la Commission scolaire Riverside ayant des déficiences auditives graves;

ÉTANT DONNÉ que le taux fixé par élève, convenu entre le MÉESR et l'École orale de Montréal pour les sourds, est de 8 580.\$ par élève pour services itinérants à temps plein pour 9 élèves et de 4 290.\$ par élève pour services à temps partiel pour 3 élèves;

ÉTANT DONNÉ que le MÉESR tient compte dudit taux dans les allocations pour ces élèves;

IL FUT PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par la commissaire Aguiar que, pour l'année scolaire 2015-2016, la Commission scolaire Riverside conclut une entente avec l'École orale de Montréal pour les sourds pour ses élèves ayant des déficiences auditives graves, au montant de 90 090\$.

UNANIME

EX274-20151006

AUTORISATION POUR LE PAIEMENT DES SERVICES ÉDUCATIFS QUI SERONT FOURNIS PAR LES ÉCOLES GIANT STEPS, M.O.S.D., SUMMIT, VANGUARD ET YALDEI:

ÉTANT DONNÉ que les écoles privées suivantes ont consenti à offrir des services éducatifs aux nombres d'élèves ci-dessous pour les montants indiqués :

Institut canadien pour le développement neuro-	5 élèves – primaire	\$131 570
--	---------------------	-----------

intégratif (École Giant Steps / A pas de géant) / Canadian Institute for Neuro-Integrative Development (Giant Steps / A pas de géant School)	1 élève– secondaire	\$ 23 586
École orale de Montréal pour les sourds / Montreal Oral School for the Deaf	1 élève– primaire	\$ 26 801
École Le Sommet / Summit School	6 élèves– primaire 3 élèves– secondaire	\$132 876 \$ 63 858
École Vanguard / Vanguard School	1 élève – primaire 4 élèves– secondaire	\$ 14 301 \$ 59 408
Centre de développement Yaldei Shashuim / Yaldei Shashium Developmental Center	1 élève– primaire	\$ 24 911

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside n'offre pas les services éducatifs qu'ont besoin ces élèves ;

ÉTANT DONNÉ que le MÉESR remboursera la Commission scolaire Riverside pour le montant total des frais indiqués :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par la commissaire Aguiar, que, pour l'année scolaire 2015-2016, la Commission scolaire Riverside conclut une entente avec les écoles suivantes : « Giant Steps », M.O.S.D., Summit, Vanguard et « Yaldei » pour les services éducatifs, aux montants indiqués pour un total de **477 311\$** et pour le nombre d'élèves indiqué.

UNANIME

QUESTIONS DIVERSES

RCGT: Comment effectuer le suivi? Devrait être un point de coordination

QUESTIONS DU PUBLIC : Aucune

LEVÉE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Smyth, appuyé par la commissaire Aguiar, que la séance soit levée à 20 h 20.

UNANIME

Dan Lamoureux, président

Denise Paulson, secrétaire générale



**CONSEIL EXÉCUTIF
EXECUTIVE COMMITTEE**

Les membres de l'**EXÉCUTIF** de la Commission scolaire Riverside
sont
convoqués à une séance **ordinaire** le **mardi 6 octobre 2015 à 19h00**
au 7525 chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec.

ORDRE DU JOUR – SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public – 15 minutes
4. Approbation du procès verbal
 - 4.1 Approbation du procès-verbal du 2 juin 2015
 - 4.2 Suivi de la séance du 2 juin 2015
 - 4.3 Approbation du procès-verbal du 16 juin 2015
 - 4.4 Suivi de la séance du 16 juin 2015
5. Affaires nouvelles
 - 5.1 Approbation préalable pour la formation professionnelle
 - 5.2 Rapport du Protecteur de l'élève pour l'année scolaire 2014-2015
 - 5.3 Politique linguistique
 - 5.4 Autorisation de paiement pour des services itinérants
 - 5.5 Autorisation de paiement pour des services éducatifs
6. Questions diverses
7. Parole au public – 15 minutes
8. Levée de la séance

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 1 octobre 2015

Denise Paulson, secrétaire générale